

L'an DEUX MILLE SEIZE, le HUIT MARS à 20 heures 30, le conseil municipal de Bajamont s'est réuni en **session ordinaire** sous la présidence de Monsieur Patrick BUISSON, Maire.

Ordre du jour :

- ✓ **Approbation de l'extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 26 janvier 2016**
- ✓ **Information Maison de l'Enfance**
- ✓ **Projet pôle enfance :**
 - **Point d'étape**
 - **Calendrier**
 - **Communication**
- ✓ **Délibération : contribution SMVAC 2016**
- ✓ **Investissement : postes informatiques secrétariat**
- ✓ **Calendrier du budget (vote semaine du 11 au 14/04)**
- ✓ **Urbanisme :**
 - **Point d'étape PLUi**
 - **Carte d'aléas mouvement de terrains**
- ✓ **Délibération : Cotisation 2016 Amicale des Maires du Lot-et-Garonne**
- ✓ **Délibération : Cotisation 2016 Association des Maires Ruraux de Lot-et-Garonne**
- ✓ **Délibération : présentation du rapport d'activités 2014 du SIVU Masse Laurendanne**
- ✓ **Rencontre avec le Président de l'Agglomération d'Agen**
- ✓ **Recensement : information**
- ✓ **Organisation réunion publique**
- ✓ **Questions d'actualité**

Etaient présents : Patrick BUISSON, Jean-Michel RENO, Marcelle MANEIN, André PUJOL, Jean-Claude PATINEC, Pascale TOUSSAINT, Patrick COUDERC, Delphine SCOPEL, Sandrine CURIE, Boris BRU, Aude MARCELLI, Jean-Pierre JOUVE, Caroline VIDAL, Paola CAMPOS

Excusé : Claude PRION

Secrétaire de séance : Pascale TOUSSAINT

En préambule, Monsieur le Maire sollicite l'accord des membres du conseil pour ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant la mise en place du système de téléalerte et de retirer le point d'étape PLUi. A l'unanimité, le conseil municipal accepte.

**APPROBATION DE L'EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2016**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 26 janvier 2016.

INFORMATION MAISON DE L'ENFANCE

Jean-Michel RENO fait part d'une réunion qui s'est déroulée en mairie le 12 février dernier à la demande de la Directrice et la Présidente de la Maison de l'Enfance et réunissant l'ensemble des partenaires de l'association (élus Bajamontais, cabinet comptable, représentants de la Caisse d'Allocations Familiales, élus de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveois, banquier).

La Directrice alerte ses partenaires sur les difficultés financières de l'association.

Sur présentation du bilan 2015 et prévisionnel 2016, la commune définira la hauteur de l'aide financière pour l'année mais ne peut pas avancer de fonds avant le vote du budget ; la CAGV s'engage à verser la subvention annuelle aussitôt après le vote du budget.

PROJET PÔLE ENFANCE

Calendrier

Les avis de marchés publics devraient être publiés mi-avril pour une ouverture des plis mi-mai et un démarrage des travaux le 4 juillet. L'organisation pendant la phase de travaux est à l'étude et sera définie en concertation avec les différents intervenants concernés.

Point d'étape

La commission d'arrondissement à l'accessibilité d'Agen de la Direction Départementale des Territoires a examiné le projet pôle enfance et émis un avis favorable le 26 février dernier sous réserve de quelques modifications mineures (par exemple : marquages au sol plus contrastés).

Communication

Jean-Claude PATINEC et Monsieur le Maire en seront chargés.

Subvention

Un dossier de demande de soutien à l'investissement public local (au titre de l'article 159 §1) vient d'être déposé auprès de la Préfecture de Lot-et-Garonne pour un montant d'aide sollicité de 84 500 €.

DÉLIBÉRATION CONTRIBUTION SYNDICAT MIXTE de VOIRIES d'AGEN CENTRE 2016

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'arrêter la somme de 90 000 € à fiscaliser en 2016 au profit du Syndicat Mixte de Voiries d'Agen-Centre (SMVAC).

INVESTISSEMENT : POSTES INFORMATIQUES SECRÉTARIAT

Monsieur le Maire explique que l'équipement informatique du secrétariat est ancien et obsolète pour certaines opérations.

En concertation avec les secrétaires, il propose d'acquérir un ordinateur portable et un ordinateur fixe.

Un système de sauvegarde externalisé est à l'étude avec le Centre de Gestion 47.

Après étude des différents devis, Monsieur le Maire propose de retenir celui de ***Chrono informatique 273, avenue de Gaillard 47000 AGEN*** pour l'achat d'un PC portable et d'un PC fixe y compris leur installation **pour un montant total de 2899,00 € TTC.**

A l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour engager cette dépense.

CALENDRIER DU BUDGET (vote semaine du 11 au 14/04)

Le budget primitif 2016 sera voté le mardi 12 avril à partir de 20h30.

URBANISME

Carte des aléas mouvements de terrain

Pour faire suite à l'information donnée sur ce sujet lors du conseil municipal du 25 août 2015, Monsieur le Maire explique que l'Agglomération d'Agen a mandaté le cabinet toulousain ARCADIS pour effectuer une contre-expertise de l'étude réalisée, pour la Préfecture de Lot-et-Garonne, par le cabinet CÉRÉMA. Ses premières conclusions font état d'erreurs d'analyse. Les maires des communes de l'Agglomération d'Agen concernées souhaitent que soit reconsidérée la dernière carte des aléas et sollicitent à cet effet un rendez-vous avec le service ad hoc de la Préfecture.

Télé alerte météo

Le 29 septembre 2015, le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, d'intégrer le dispositif de télé alerte proposé par l'Agglomération d'Agen.

Patrick COUDERC, en charge du dossier, explique qu'après consultation, la société Prédicit (filiale d'Airbus Météo France) a été retenue. Leur contrat avec l'AA est signé pour 3 ans. Une programmation des actions à mener a été établie ; le conseil sera personnalisé pour chaque commune adhérente.

Les administrés volontaires pour intégrer ce dispositif devront s'inscrire : ils pourront être alertés lors d'événements définis en interne (climatiques ou autres) par SMS, fax, courriel ou téléphone.

Le coût d'un appel est fixé à 0,12 €/min ; le coût de 300 appels de 30 secondes est estimé à 25 € TTC.

DÉLIBÉRATION : COTISATION 2016 AMICALE DES MAIRES DU LOT-ET-GARONNE

L'Amicale des Maires du Lot-et-Garonne est une association qui regroupe l'ensemble des 324 communes du département et se veut un interlocuteur incontournable pour accompagner les élus au cours de leurs diverses et complexes missions.

L'appel à cotisation, basé sur la population légale de la commune, s'élève à 242 € (somme arrondie) pour l'année 2016 et se décompose comme suit :

→ Cotisation départementale : 80,88 €

→ Cotisation nationale AMF : 160,85 €

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour procéder au versement de cette cotisation 2016.

DÉLIBÉRATION : COTISATION 2016 ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE LOT-ET-GARONNE

L'Association des Maires Ruraux du Lot-et-Garonne a pour vocation de répondre au besoin des maires ruraux de se fédérer et d'être représentés à l'échelle du département. Monsieur le Maire expose la pertinence d'une adhésion à cette association ainsi qu'à la souscription de l'abonnement à la revue mensuelle 36000 communes.

Après discussion, à l'unanimité, le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour adhérer à l'AMRF et s'acquitter de la cotisation annuelle de 105 euros (dont 56 € d'adhésion à l'AMRF + 19 € d'abonnement au mensuel 36000 communes + 30 € de part départementale).

DÉLIBÉRATION : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 DU SIVU MASSE/LAURENDANNE

Monsieur le Maire rappelle que l'article 34 de la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a renforcé les dispositions relatives à la transparence financière au sein des intercommunalités à fiscalité propre.

Désormais, l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales est ainsi rédigé:

«Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.....»

Un compte-rendu complet du rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Masse et de la Laurendanne est présenté à l'Assemblée par Monsieur le Maire.

La totalité du rapport de la structure a été communiquée à l'Assemblée et demeure consultable en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prendre acte du rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Masse et de la Laurendanne, transmis par le Président, pour l'exercice 2014.

RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

Monsieur Jean DIONIS DU SÉJOUR propose de rencontrer l'équipe municipale. Cette visite s'articulera en trois temps : discussion avec Monsieur Le Maire, rencontre avec un entrepreneur local, puis avec le conseil municipal. La date reste à définir.

RECENSEMENT : INFORMATION

Le recensement de la population a été réalisé par deux agents recenseurs du 21 janvier au 20 février. En attente de la confirmation de l'INSEE, la population municipale serait de 938 habitants.

L'opération s'est déroulée dans des conditions assez difficiles pour les deux agents, souvent mal reçus et obligés d'effectuer de nombreuses relances.

ORGANISATION RÉUNION PUBLIQUE

La réunion publique sera programmée fin avril. Les commissions sont invitées à transmettre au bureau les sujets qu'elles souhaitent aborder.

QUESTIONS D'ACTUALITÉS

MANIFESTATION ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE a organisé le samedi 5 mars son premier « carnaval ». Cette manifestation a remporté un franc succès.

MANIFESTATIONS À VENIR

Le 22 mai prochain auront lieu simultanément « Lectures au jardin » et le triathlon autour du lac.

SÉCURISATION DU CARREFOUR DEVANT LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire a sollicité l'Agglomération d'Agen ainsi que le Conseil Départemental afin d'engager une réflexion tripartite autour de la sécurisation de ce carrefour où convergent la route départementale 310, la voie communautaire (ancienne voie communale n°2) et la voie communale n°1, carrefour mal identifié et souffrant d'une mauvaise visibilité.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 12 avril 2016 à 20h30.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 00h00.

Le Maire,
Patrick BUISSON

Les conseillers municipaux présents,

Jean-Michel RENOU

Marcelle MANEIN

André PUJOL

Jean-Claude PATINEC

Pascale TOUSSAINT

Patrick COUDERC

Delphine SCOPEL

Sandrine CURIE

Boris BRU

Aude MARCELLI

Jean-Pierre JOUVE

Caroline VIDAL

Paola CAMPOS